

Règlement Championnat de Dordogne 2020

Des écoles de Cyclisme

Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins ouvert minimes filles

Le 8 mai à PERIGUEUX par CC PERIGUEUX DORDOGNE (date et lieu à confirmer)

STADE RONGIERAS

Article 1 (consulter Cyclisme pour tout changement éventuel)

Les dossards seront disponibles à partir de **8H30. Premier départ 9H30.**

Article 2

Les épreuves du championnat de Dordogne restent ouvertes à l'ensemble des écoles de vélo (région, inter-régions) de Pré-licenciés à Benjamins.

Article 3

Si seuls, les licenciés de Pré-licenciés à Benjamins de la Dordogne concourront pour le titre départemental individuel et par équipe dans chaque manche proposée, tous les participants seront récompensés selon leur classement.

Article 4

Les récompenses seront individuelles et par équipe. 10 catégories seront récompensées : Pré-licenciés, Poussins 1 et 2, Poussines, Pupilles 1 et 2, Pupilles filles, Benjamins 1 et 2, Benjamines.

Pour le classement par équipe seront pris en compte le nombre de victoires par club, si égalité les places de second, de troisième etc... départagerons.

Article 5

Toute réclamation se fera par écrit par l'éducateur responsable et sera remis au jury qui statuera. Tout non-respect de cette clause entraînerait la disqualification immédiate du coureur concerné. Seul le collège des arbitres est habilité à prendre des décisions qui devront être respectées par tous.

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES

I - ADRESSE

- Les jeux retenus par la Commission sont publiés en annexe et sur le site du CD 24
 - Aucune reconnaissance à vélo sur les parcours ne sera autorisée
 - Avant chaque départ de catégorie, une reconnaissance à pied sera proposée, en présence d'un éducateur, par club
 - Le départ se fera tenu pour les pré-licenciés
 - Les parcours seront chronométrés et les fautes comptabilisées
 - Barème des fautes :
 - 1 faute = 5 secondes
 - 6 fautes maxi par jeu comptabilisées
- Seule la prise du bidon, du fanion ou de la balle de tennis impose 3 essais successifs
Tout refus d'obstacle intentionnel sera pénalisé par 30 secondes
Est classé premier celui qui réalise le meilleur chrono (fautes incluses)

II - VITESSE

Pré-licenciés et Poussins

- Un test chronométré par participant (chronométrage électronique ou manuel)
- Départ individuel
- 60 mètres pour tous les groupes
- Sangles non autorisées
- Remarque ----- Incident

Tout coureur qui déchausse au départ ou qui décentre sa roue dans les 5 premiers mètres se verra proposer un deuxième départ à la fin de sa série

III – SPRINT

Pupilles et Benjamins

La vitesse se disputera sous forme de tournoi, comme au TFJC, avec séries, demi-finales et finale et, sur des sprints compris entre 250 et 400 mètres. L'organisateur devra prévoir une grille de départ de 3 à 6 coureurs suivant la largeur de la route.

Le départ se fera tenu et donné avec commandement (3, 2,1 TOP).

Le faux départ sera annoncé par deux coups de sifflet. Un deuxième départ sera donné immédiatement après.

En cas d'incident mécanique reconnu, d'incident électronique ou de chute, le coureur ou la série (1) repartiront dernier dans leur catégorie.

IV - EPREUVES DE REGULARITE

Une épreuve par catégorie d'âge :

- Pré-licenciés 1 à 3 kms
- Poussins 3 à 5 kms
- Pupilles 8 à 10 kms
- Benjamins 12 à 15 kms

Roue à rayonnage traditionnel acceptée (roues à bâtons, pleines, strictement interdites).

Pas de changement de roue autorisé

Pas de ravitaillement en course (bidon autorisé aux benjamins et minimes filles par décision des arbitres)

Un contrôle, de braquet sera effectué avant chaque départ.

Tout non-respect de cette règle entraînerait le déclassement du coureur.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les coursiers externes ne peuvent interférer dans le classement général du Dordogne (Ex : 1 coursier périgourdin classé 4 de la manche mais 1er Dordogne marquera 1 point seulement).

Le total des points obtenus donnera le classement général, étant entendu que le total le plus faible décernera le titre.

Tout coureur absent dans une ou plusieurs spécialités proposées se verra crédité de 30 points chaque fois (pénalité).

En cas d'égalité, pour départager d'éventuels ex-æquo, seront priorisés dans l'ordre :

- 1 - la place obtenue à l'adresse
- 2 - la place obtenue à la vitesse ou au sprint
- 3 - la place obtenue à l'épreuve sur route

Dans le cadre du championnat de Dordogne, seuls les 3 premiers dans chaque catégorie seront récompensés, à savoir :

1er Médaille « d'Or » + Maillot au champion de Dordogne

2ème Médaille « d'Argent »

3ème Médaille « de Bronze »

Un trophée récompensera la première équipe. (Voir article 4)

Commission Ecoles de Cyclisme au CD 24

ademortier@free.fr - Portable : 06 52 39 84 26

christine.bercouzareau@educagri.fr - Portable : 06 66 70 72 57

Les jeux suivants ont été choisis pour la saison 2020 :

Pré-licenciés :

N°	Nom
1 b	Entonnoir avec liteau
4	Slalom simple
14	Chenille
17 ter	Huit
18	Passage directionnel
27	Prise et pose d'un fanion
34	Passage sous barre
38	Barre tombée (en fin de parcours)

Poussins :

N°	Nom
4	Slalom simple
1 b	Entonnoir avec liteau
9 a	Slalom piquets
14	Chenille
17 bis	Huit
27	Prise et pose d'un fanion
30	Saut élastique (roue avant)
34	Passage sous barre
38	Barre tombée (en fin de parcours)

Pupilles :

N°	Nom
6	Slalom inégal
2 b	Passage étroit
12	Slalom sous pédalier
16	La Pierre Perret
19 b	Huit
26	Prise et pose d'une balle
30	Saut élastique (2 roues)
34	Passage sous barre
46	Démontage roue avant
37	Echafaud (en fin de parcours)

Benjamins :

N°	Nom
8 a	Slalom composé
9 bis	Slalom piquets
13	Evite pierre
23	Passage dans le rond
24	Prise et pose du bidon (main droite et main gauche)
30	Saut élastique (2 roues)
32	Saut de liteau latéral (Droite et gauche)
35	Passage sous double barre
46	Démontage roue arrière
39	Slalom décalé
37	Echafaud (en fin de parcours)